



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW : code 01

Lac-Mégantic – Le DPCP dépose des accusations criminelles

Québec, le 12 mai 2014 – Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) confirme que des accusations criminelles ont été déposées à l'endroit de MM. Thomas Harding, Jean Demaître, Richard Labrie ainsi que de la compagnie Montréal Maine and Atlantic (MMA) à la suite des événements survenus le 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic.

Après analyse de l'ensemble de la preuve, les trois individus et la compagnie sont accusés d'avoir causé la mort de 47 personnes par négligence criminelle en vertu de l'article 220 b) du *Code criminel*.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Le DPCP fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant, contribuant à assurer la protection de la société, dans le respect de l'intérêt public et des intérêts légitimes des victimes. Pour en savoir davantage : www.dpcp.gouv.qc.ca

- 30 -

Source :

M^e René Verret (418) 254-0738

M^e Jean Pascal Boucher (514) 234-4592

Porte-parole

Directeur des poursuites criminelles et pénales